

## Conseil communal de Lutry

### Rapport de la sous-commission des finances chargée de l'examen des postes budgétaires 2021 relatifs aux dicastères Bâtiments & Urbanisme et police des constructions

La commission chargée d'étudier ce préavis s'est réunie le 3 novembre 2020 à 18 h 30 à la salle Mafli

La sous-commission en charge de l'examen de ces dicastères était composée de Madame Magali Burdet et de Monsieur Denis Aguet.

Les membres suivants de la commission des finances assistaient également à la séance : Madame Camille Moser et Messieurs Patrick Sutter (Président), Charles Chappuis, Laurent Fouvy, Ludovic Paschoud, Rémy Sulzer et Claude Weber

Madame Rose-Marie Notz et Monsieur Sylvain Krayenbühl étaient excusés.

La séance s'est déroulée en présence de Monsieur Pierre-Alexandre Schlaeppli, Conseiller Municipal ainsi que de Monsieur Eric Desaulles, chef de service et de Monsieur Laurent Meienhofer, architecte

Les points ci-dessous ont notamment fait l'objet de questions ou de remarques de la part des commissaires :

#### **Bâtiments (B)**

##### **Page 27 117.3141 Bâtiment administratif « Des Champs »**

Entretien bâtiment des Champs,

Participation aux frais de surveillance du local des déchets Fr. 2'000.-

S'agit-il d'une charge exceptionnelle ou pérenne ?

Réponse à la question : il s'agit d'une charge exceptionnelle correspondant à la participation à l'installation d'une caméra de surveillance.

**Page 60 350.3141.021 Bâtiment Hôtel-restaurant « Le Rivage »**

Entretien courant

Remplacement de la cuisinière à gaz 35'000.- ?

Réponse à la question : ce montant est porté au budget sans que la pertinence de ce changement de cuisinière ne soit vérifié. Le changement ne sera effectué qu'en cas de nécessité confirmée.

Remplacement de la moquette dans la cage d'escalier principale ?

Réponse à la question : La moquette de la cage d'escalier est usagée et donne une mauvaise impression de l'établissement. Ce changement est nécessaire pour maintenir une bonne image de l'hôtel.

Remarque : ces 2 postes, ainsi que la fourniture et pose de protections solaires sur les balcons sont pris en charge par le fonds de rénovation (cf. 9281 page 111)

**Page 87 502.3150 Bâtiment des écoles**

Entretien installations techniques, chauffage

De quels bâtiments s'agit-il ?

Réponse à la question : il s'agit des collèges du Grand Pont, des Pâles, de Savuit et d'Escherin.

**Page 116 Dépenses d'investissements ordinaires de la Bourse communale**

Complexe scolaire de Corsy, Mise aux normes de l'installation de chauffage à bois.

Il nous a été précisé que le crédit complémentaire de 180'000.- (portant le budget total à 300'000.-) s'avère nécessaire pour la réalisation des travaux dans le respect des nouvelles normes Opair.

**Urbanisme et police des construction (U)**

**Page 65 404.3526 Subventions**

Cotisations CIL (Lavaux), ASIT

Il est précisé que ce poste comprend la participation communale à 3 organismes différents :

- La CIL (Commission Intercommunale de Lavaux)
- L'ASIT (Association pour le Système d'Information du Territoire) organisme donnant l'accès aux données cartographiques (plans cadastraux, etc.).
- La CCL (Commission Consultative de Lavaux) commission chargée de l'examen des dossiers de constructions avant la mise à l'enquête de bâtiments sur le territoire de Lavaux

**Page 65 404.3556.02 Subventions**

Subvention pour des investigations archéologiques

Des investigations sont-elles prévues en 2021 ? sur quel site ?

Réponse à la question : il s'agit d'un budget qui serait utilisé en cas de découverte archéologique lors de la réalisation de travaux sur le territoire communal.

Lutry, le 10 novembre 2020

Denis Aguet

Magali Burdet

Président-rapporteur

Membre